

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
<b>Herausgeber:</b>	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
<b>Band:</b>	39 (2023)
<b>Artikel:</b>	"Nous, apprentis et jeunes travailleurs, accusons..." : À propos de quelques journaux d'apprenti·e·s de la décennie 1970-1980
<b>Autor:</b>	Descloux, Gilles
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041589">https://doi.org/10.5169/seals-1041589</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «NOUS, APPRENTIS ET JEUNES TRAVAILLEURS, ACCUSONS...» À PROPOS DE QUELQUES JOURNAUX D'APPRENTI·E·S DE LA DÉCENNIE 1970-1980

GILLES DESCLOUX

«Si nous luttons, ce n'est pas pour nous engager sur le sentier des "réformettes". Ce que nous devons obtenir, c'est le changement total de notre statut d'apprentis : notre fonction dans l'entreprise, notre formation, nos salaires. »<sup>1</sup>

Cet article propose une analyse d'un corpus de journaux et documents des groupes apprentis de Genève et Lausanne durant la période de 1968<sup>2</sup>. Il se concentre plus précisément sur une série d'exemplaires préservés dans divers fonds du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) et des Archives contestataires. Ce corpus n'est pas le produit d'un dépouillement exhaustif des publications destinées aux apprenti·e·s<sup>3</sup>. Il se compose de plusieurs exemplaires de journaux écrits et distribués, de mains à mains, par les groupes apprentis, auxquels s'ajoutent quelques documents dactylographiés à un usage interne. La plupart de ces journaux et documents proviennent de groupes genevois, et renseignent sur leur imbrication dans les milieux contre-culturels naissants proches de l'autonomie italienne, française et allemande. Par conséquent, l'analyse ne fournit ni une histoire des groupes eux-mêmes et de leurs revendications, ni un panorama exhaustif des revendications autour du statut d'apprenti, mais procède de l'examen de ce corpus. Celui-ci permet d'identifier plusieurs des thèmes de revendications et constitue un premier ensemble de matériaux utiles à des approches plus générales.

Par ailleurs, l'entrée par la presse militante ne nie pas l'engagement, plus ou moins important et sérieux selon les moments, des syndicats

<sup>1</sup> Groupe apprenti de Lausanne, *L'Étoupe*, Lausanne, [197?], p. 12.

<sup>2</sup> Citation en titre d'article, tirée de la page de garde du journal *le pied*, n° 0, Genève, 1972.

<sup>3</sup> Je remercie Frédéric Deshusses et Marianne Enckell de m'avoir indiqué les collections dont il est question dans cet article.

journal ou document	exemplaires	éditeur, ville
« Des apprentis aux apprentis »	octobre 1970	Groupe base apprentis, Genève
« Plateforme »	automne 1971	Groupe unitaire jeunes travailleurs de Genève, Genève
« Apprentis, pas de production mais une formation »	1971	Jeunesse ouvrière chrétienne, Genève
« L'apprentissage et la crise »	novembre 1975	Centre de liaison politique et Conférence de Berne, Genève
<i>le pied</i>	n°s 0 (1972), 1 (1972), 4 (mars 1973), 5 (juin 1973)	Groupe apprentis, Genève
Révolte. Journal apprenti	n° 1 (février 1973), n° 2 (mars 1973), n° 4 (octobre 1973), n° 6 (octobre 1974), numéro spécial salaires	Genève
Apprentis en lutte	n°s 1 (novembre 1975), spécial [1975], 2 (juin 1976), 4 (mars 1977), 5 (juin 1977), 6 (octobre-novembre 1977), 7 (mars 1978)	Groupe apprentis, Genève
L'Étoupe	197?	Groupe apprentis, Lausanne
À bout portant	n° 2 (1981), n° ? (1982)	Groupe apprentis, Lausanne

et organisations politiques en faveur des apprenti·e·s. Ces groupes se distinguent toutefois par le recours à des répertoires d'actions non conventionnelles et non institutionnelles, mais aussi par la formulation de critiques « radicales » sur les moyens et les fins de la formation professionnelle, le statut et la condition d'apprenti dans la Suisse libérale, et plus largement le « sens du travail ». À ce propos, plusieurs indices tendent à étayer l'hypothèse selon laquelle ces groupes et journaux apprentis sont en partie portés par des militant·e·s, plus âgé·e·s, de la gauche radicale et de la scène alternative genevoise et lausannoise : lieux (squats, maisons de quartier), schèmes (anti-autoritaire et auto-gestionnaire) et luttes (féministe, antimilitariste).

Cette presse militante permet, d'une part, de faire une histoire *par le bas* de la formation professionnelle qui évite l'écueil d'une « histoire célébrative »<sup>4</sup>. Elle témoigne de l'existence d'une contestation du sys-

<sup>4</sup> Charles Heimberg, « Le cas d'une revue intermédiaire : les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* », *Revue suisse d'histoire*, vol. 50, n° 4, 2000, pp. 499-504.

tème et des conditions d'apprentissage en Suisse, souvent envisagée au prisme des principaux acteurs institutionnels. D'autre part, prendre ces groupes pour objet d'étude contribue à décloisonner et enrichir l'histoire des années 68. Cette contribution s'inscrit ainsi dans une approche qui invite à sortir des seuls événements parfois réduits à «un phénomène exclusivement inspiré par le mouvement étudiant français ou ouest-allemand»<sup>5</sup>.

## Quelques éléments de contexte

### «Les réformes des patrons»<sup>6</sup>

Analyser le contenu de ces publications implique d'évoquer quelques éléments de contexte sur la formation professionnelle en Suisse dans les années d'après-guerre. Son développement dans le second tiers du XX<sup>e</sup> siècle consiste avant tout à maintenir la compétitivité sur le plan local, national et international<sup>7</sup>. En effet, la Confédération, les cantons et les organisations patronales s'efforcent d'obtenir une main-d'œuvre plus spécialisée et qualifiée dans un contexte de forte croissance économique. La nouvelle LFPr de 1963 vise à renforcer la formation supérieure et continue, mais aussi à produire des travailleuses et travailleurs plus flexibles et spécialisé·e·s pour une industrie recourant à une organisation tayloriste du travail<sup>8</sup>. Or, bien que le niveau de formation des nouvelles générations augmente, les inégalités sociales en matière d'orientation et de réussite scolaire et professionnelle persistent<sup>9</sup>.

### «C'est leur crise, pas la nôtre»<sup>10</sup>

Durant les années soixante, l'ouverture des études longues va de pair avec la baisse du nombre de contrats d'apprentissage. Cette situation provoque un large débat politique sur le risque de pénurie de main-

<sup>5</sup> Hadrien Buclin, «Une brèche dans la défense nationale? Le Mouvement suisse contre l'armement atomique (années 1950-1960)», *Le Mouvement social*, vol. 264, n° 3, 2018, p. 77. On notera également l'existence de mouvements d'apprenti·e·s en France, voir le numéro du journal *Le poing des apprentis* qui se trouve au CIRA. La circulation de thèmes, critiques et références politiques mériterait d'être explorée.

<sup>6</sup> *le pied*, n° 1, Genève, [1972], p. 5.

<sup>7</sup> Lorenzo Bonoli, Jean-Louis Berger et Nadia Lamamra (dir.), *Enjeux de la formation professionnelle en Suisse : le «modèle» suisse sous la loupe*, Zurich, Seismo, 2018, p. 33.

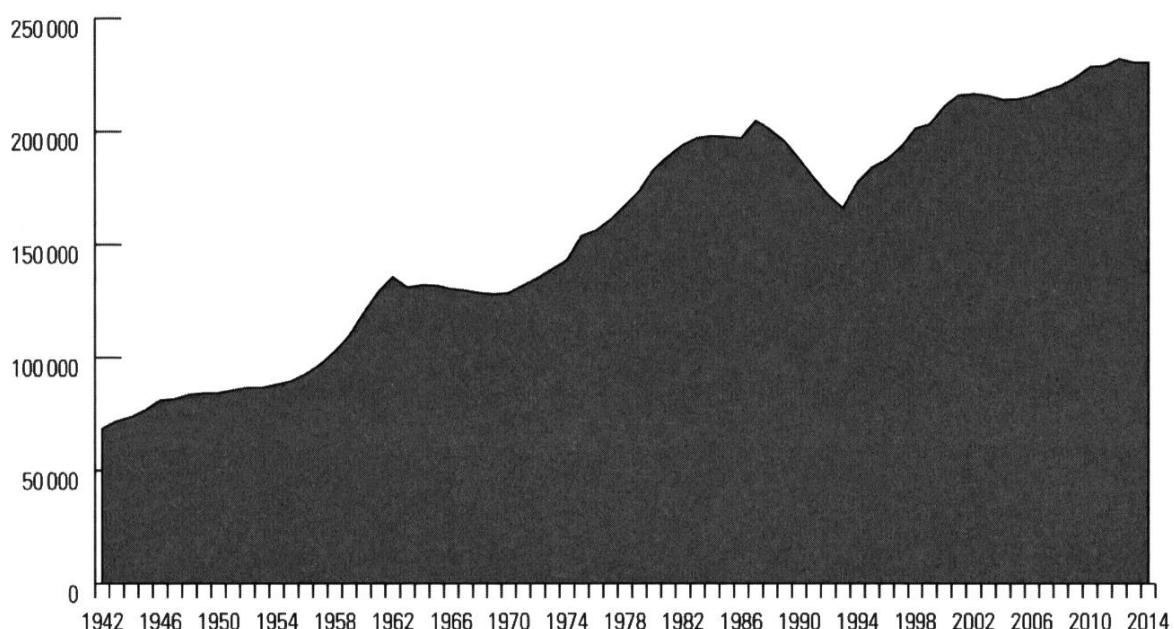
<sup>8</sup> *Ibidem*, pp. 42-43.

<sup>9</sup> *Ibidem*, pp. 389 et ss.

<sup>10</sup> Tiré d'un article du journal *Apprentis en lutte*, n° 6, Genève, octobre-novembre 1977, p. 4.

d'œuvre qualifiée, le manque de places d'apprentissage et la nécessité de promouvoir la formation professionnelle duale. En Suisse romande, deux initiatives cantonales proposent, entre 1970 et 1990, d'améliorer les conditions de travail, de formation et la rémunération des appren-ti·e·s<sup>11</sup>. Durant la même période, l'USS, le PS et l'extrême gauche (POCH, LMR) lancent quant à eux trois initiatives populaires fédérales en faveur de la semaine des quarante heures.

#### Évolution du nombre de contrats d'apprentissage<sup>12</sup>



Sources: OFIAMT, OFFT, SEFRI.

La transformation rapide des modes de production industrielle (automatisation, spécialisation des tâches, polyvalence de la main-d'œuvre, pression sur la productivité, etc.) décrite dans les journaux des groupes d'apprenti·e·s s'accompagne d'une division accrue du travail. Celle-ci n'est pas sans effet sur le système de formation pro-

<sup>11</sup> En janvier 1972, le cartel syndical du Valais lance une initiative cantonale pour réformer la LFPr en faveur notamment de quatre semaines de vacances et un salaire minimum «équivalent à 30% du salaire minimum du contrat collectif en 1<sup>re</sup> année. En mai 1974, l'USCG (Union des syndicats du canton de Genève) lance sa campagne en faveur de l'initiative cantonale en faveur de l'amélioration de l'apprentissage.

<sup>12</sup> Lorenzo Bonoli, Jean-Louis Berger et Nadia Lamamra (dir.), *op. cit.*, p. 48.

fessionnelle et la disqualification du groupe ouvrier. D'une part s'accentue la division entre ouvriers et ouvrières qualifié·e·s promis·e·s aux formations supérieures techniques, et la main-d'œuvre peu qualifiée issue des classes populaires inférieures et des filières à faible niveau d'exigence. D'autre part, les savoir-faire ouvriers traditionnels sont disqualifiés au profit d'une technicisation accrue du travail (travail à la chaîne, standardisation, normalisation, etc.)<sup>13</sup>. C'est dans ce contexte particulier, en s'appuyant notamment sur les réflexions critiques des figures de proue de l'autonomie italienne, que les journaux apprentis expriment leurs critiques et revendications, telles que le droit à une formation de qualité pour toutes et tous, l'ambivalence du statut de l'apprenti·e en tant que «main-d'œuvre bon marché», ou encore l'aliénation de la vie et du travail.

### **Espace de mobilisation et axes critiques**

«Depuis janvier 1970, dans presque tous les cantons romands et au Tessin, des équipes d'apprentis et de jeunes travailleurs ont mis en route des actions sur l'apprentissage. En général, ces actions débutent par une enquête faite auprès des apprentis d'une ville ou d'une région»<sup>14</sup>. L'un des trois documents publiés par la Jeunesse ouvrière chrétienne sur ces groupes et actions évoque en ces termes ce qui semble être le début d'un mouvement apprenti. Les journaux pris en considération permettent de distinguer trois principaux espaces de politisation et mobilisations des apprenti·e·s et jeunes travailleurs et travailleuses : les groupes de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), les groupes contestataires des écoles techniques et secondaires, enfin, les milieux post-1968 de la contre-culture.

#### *Trois espaces de mobilisation*

C'est d'abord au Tessin, autour de jeunes militant·e·s comme Franco Ancona, qu'un premier groupe se crée en mars 1969. Ancien jociste et apprenti mécanicien, Ancona militera plus tard à la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction (FCTC) genevoise et s'illustre lors de la grève de BetonBau, à Genève, en octobre 1974

<sup>13</sup> À ce propos, voir les nombreuses analyses de Michel Pialoux, notamment «L'ouvrière et le chef d'équipe, ou comment parler du travail», *Travail et Emploi*, 62, 1995, pp. 4-39.

<sup>14</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *Apprentis, pas de production mais une formation*, Document n° 3, Genève, [1971], p. 1.

aux côtés d'ouvriers sardes<sup>15</sup>. Ce mouvement tessinois s'étend à l'ensemble du canton (Lugano, Bellinzona, Biasca, Mendrisio, Locarno) et revendique très vite 400 membres<sup>16</sup>. Leur engagement porte jusqu'en Suisse romande où la Jeunesse ouvrière chrétienne<sup>17</sup>, dont le secrétariat central se situe à Genève, publie entre 1969 et 1972 trois cahiers ronéotypés présentant les résultats des enquêtes menées auprès d'apprenti·e·s de plusieurs régions du Tessin et de Suisse romande, notamment à Lausanne, Vevey, Montreux et Genève<sup>18</sup>. Ces enquêtes renseignent sur les heures réelles de travail (souvent plus de quarante heures), les fortes inégalités salariales entre apprenti·e·s, et les conditions de formation des apprenti·e·s (travail à la chaîne, heures consacrées aux cours, etc.). Ces résultats s'accompagnent de témoignages qui attestent de la souffrance et du désarroi de certain·e·s apprenti·e·s ainsi que des logiques économiques et sociales de leur mise en concurrence.

À la même période, entre 1967 et 1969, des jeunes étudiant·e·s et apprenti·e·s de certaines écoles professionnelles à Genève et Lausanne constituent des groupes de réflexion critique sur les contenus et formes de transmission du savoir en vigueur dans les établissements scolaires et de formation. Ces jeunes créent la Fédération genevoise des mouvements du secondaire (FGMS) et le Centre lausannois des étudiants du secondaire (CLES) qui publie *L'Antidote*, rapidement interdit et confisqué par la direction. Parmi les militant·e·s figurent des jeunes en formation professionnelle (e.g. école d'employé·e·s de commerce) dont plusieurs Tessinois·e·s issu·e·s du Movimento Giovanile Progressista (MGP) et des jeunesse ouvrière et étudiante de l'Action catholique<sup>19</sup>. À Lausanne, une poignée d'entre eux, avec l'aide d'étudiant·e·s proches du CIRA, réalisent à leur tour une enquête par questionnaire auprès des apprenti·e·s<sup>20</sup>. Plusieurs de ces jeunes s'en-

<sup>15</sup> Jean Steinauer, Malik von Allmen, *Changer la baraque : les immigrés dans les syndicats suisses, 1945-2000*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2000, p. 102.

<sup>16</sup> Groupe de base apprentis, *Des apprentis aux apprentis*, Genève, octobre 1970.

<sup>17</sup> Gilles Descloux, «La JOC en Suisse romande : un mouvement de jeunesse au temps de son apogée», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 36, 2020, pp. 11-24.

<sup>18</sup> Archives contestataires, Fonds Charles Philipona, 002\_CP-S05-SS100, JOC 1972.

<sup>19</sup> Gilles Descloux, *Itinéraires de militants d'origine chrétienne dans les années 68 en Suisse romande. Configurations, biographies et parcours de vie*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, mars 2022.

<sup>20</sup> Cette enquête reste introuvable, mais de plus amples recherches dans les fonds d'archives de la FTMH ou de la FOBB pourraient s'avérer fructueuses.

gagent plus tard dans les organisations gauchistes et mouvements post-soixante-huitards. Ils et elles contribuent à la circulation du thème de l'apprentissage au sein d'organisations telles que le Centre de liaison politique (CLP) à l'origine du document *L'apprentissage et la crise*<sup>21</sup>, ou encore à la création du Groupe unitaire jeunes travailleurs<sup>22</sup>.

Enfin, l'engagement militant sur les enjeux de formation professionnelle s'opère dans les milieux contestataires d'immédiat après-68, à Genève et plus tard à Lausanne. À Genève, c'est principalement dans les milieux contestataires de la contre-culture que s'élaborent les actions et contenus des journaux apprenti·e·s. La constitution de ces groupes s'inscrit dans le sillage des mouvements zurichois et genevois qui revendentiquent la création de centres autonomes. C'est d'ailleurs dans le contexte du *Globuskrawall*, à Zurich en juin 1968, que circule la brochure ronéotypée *Lehrlingsprobleme*<sup>23</sup>.

Ces groupes recourent à un répertoire d'action festif, qui passe par le théâtre alternatif (y compris le théâtre de rue) ou encore le squat. On découvre ainsi dans les journaux apprenti·e·s un ton ironique, des dessins sarcastiques (que l'on retrouvera dans ceux du mouvement Lôzane Bouge), sur fond de critique concernant la nature et la place du travail dans la société capitaliste. Il s'agit de faire le «lien clair entre vie quotidienne et travail, entre oppression et exploitation»<sup>24</sup>. En comparaison, le ton du journal lausannois *L'Étoupe* apparaît moins frondeur. Pour ce dernier, il s'agit avant tout de mobiliser les apprenti·e·s en appelant à rompre avec «l'égoïsme qui nous a été inculqué» et «faire jouer la solidarité» en œuvrant à la création de groupes dans les écoles professionnelles<sup>25</sup>.

À partir de 1972, les militant·e·s impliqué·e·s dans les activités du squat du Prieuré qui publie ces journaux organisent plusieurs actions auprès des apprenti·e·s. Ils distribuent dans les écoles professionnelles – principalement au CEPIA à Genève et à l'EPSIC à Lausanne – leur propre journal : *L'Étoupe. Organe des luttes apprenties*<sup>26</sup> à Lausanne,

---

<sup>21</sup> Centre de liaison politique et Conférence de Berne, *L'apprentissage et la crise*, Genève, novembre 1975.

<sup>22</sup> Groupe unitaire jeunes travailleurs, *Plateforme*, Genève, automne 1971.

<sup>23</sup> Autonome Arbeitsgruppe Lehrlingsprobleme, *Lehrlingsprobleme. Dokumentation I*, Zurich, [1969].

<sup>24</sup> *le pied*, n° 4, Genève, mars 1973, p. 12.

<sup>25</sup> *L'Étoupe*, Lausanne, [197?], p. 2.

<sup>26</sup> Les archives consultées ne contiennent qu'un numéro.

*le pied. Journal de contre-information des apprentis et jeunes travailleurs qui luttent pour changer leurs conditions de vie<sup>27</sup>, Révolte. Journal apprenti<sup>28</sup> et Apprentis en lutte<sup>29</sup>* à Genève. À de nombreuses reprises, ces publications s'inscrivent en faux contre le journal officiel des apprentis de Suisse romande, *L'Apprenti suisse*, publié par l'Union suisse pour l'enseignement professionnel. Enfin, ces groupes animent régulièrement des permanences, par exemple à la Maison des jeunes de la Jonction.

Le contenu de ces journaux s'articule autour de quatre types de critiques que nous allons passer en revue. D'abord, il s'agit de dénoncer la soumission de l'apprentissage aux seuls besoins du capitalisme. Ensuite, est condamnée l'absence de réflexion sur la condition apprentie et ouvrière par l'inculcation des cadres de pensée dominants – cette analyse motivant la publication de journaux apprentis. De plus, le patriarcat et la répression qui s'exercent sur les corps et les désirs sont dénoncés comme un ressort de la reproduction de la division et soumission au travail. Enfin, les journaux apprentis questionnent plus largement le sens même du travail dans la société industrielle de consommation de masse.

### *Contre une formation soumise aux intérêts du capital*

Un premier type de critique dénonce le statut de l'apprenti·e, « travailleur sans argent et étudiant sans vacances », tributaire des intérêts capitalistes. Le rapport de la JOC estime qu'une bonne formation doit se dérouler « en dehors de la production », sans exigence de « rentabilité », dotant les apprenti·e·s d'un « pouvoir de décision » et d'un « contrôle réel sur la formation »<sup>30</sup>. C'est que les apprenti·e·s sont considéré·e·s par nombre d'entreprises comme un « réservoir de main-d'œuvre bon marché »<sup>31</sup>, car « l'ambiguïté du statut actuel [...] fait

---

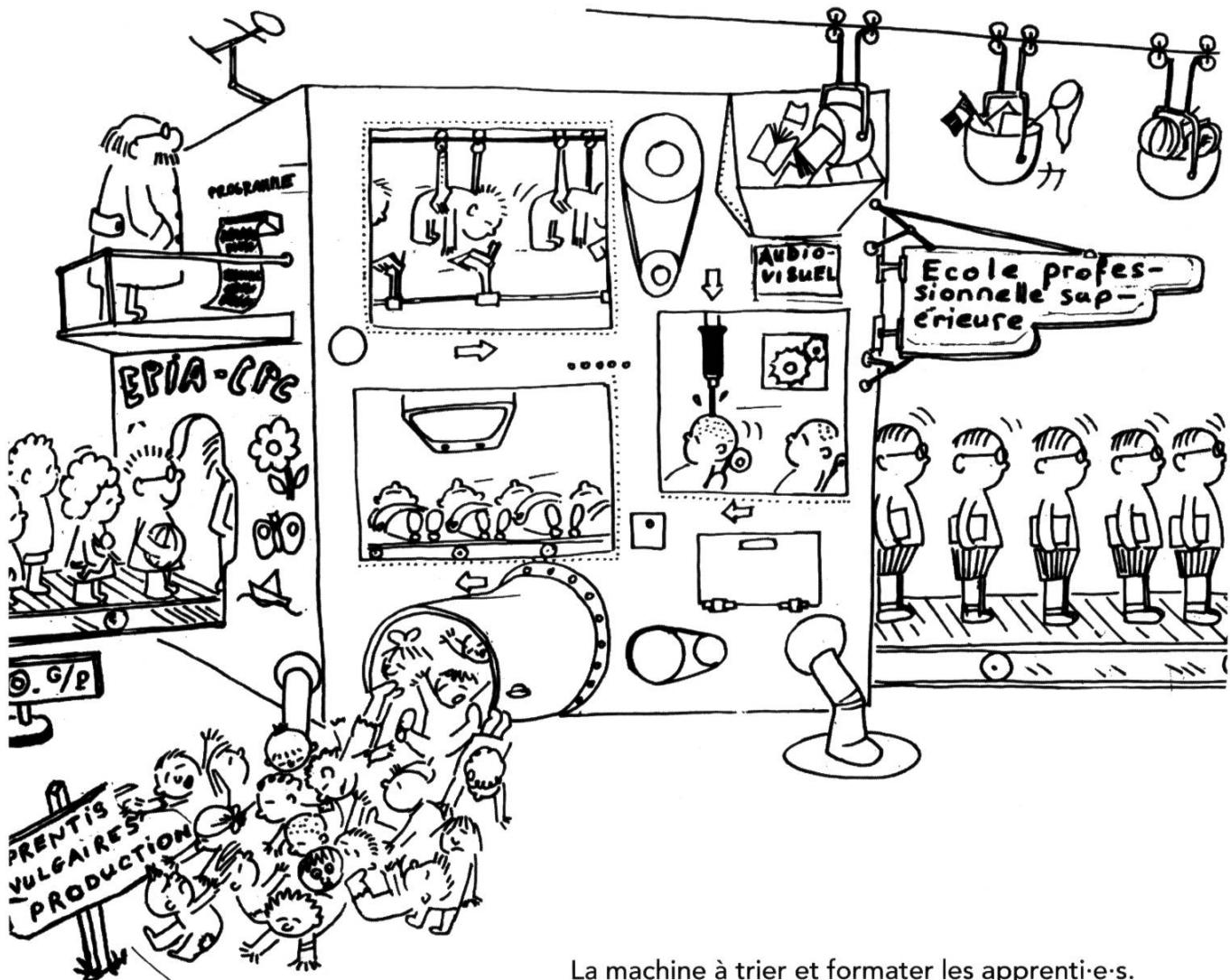
<sup>27</sup> Les indices tirés du journal permettent d'affirmer que le numéro 0 paraît en 1972, le numéro 1 en 1972, le numéro 4 en mars 1973, le cinquième en juin 1973.

<sup>28</sup> Un premier numéro date de février 1973, le deuxième de mars 1973, le troisième numéro est absent des archives consultées, le quatrième d'octobre 1973, un numéro « spécial salaires » est non-daté, un cinquième paraît en juin 1974 et un sixième en octobre 1974.

<sup>29</sup> Un premier numéro date de novembre 1975 avec 2000 exemplaires, suivi d'un numéro spécial, un deuxième numéro paraît en juin 1976, un quatrième en mars 1977, un cinquième en juin 1977, un sixième en octobre-novembre 1977.

<sup>30</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *Apprentis, pas de production mais une formation, op. cit.*

<sup>31</sup> *L'Étoupe*, Lausanne, [197?], p. 2.



La machine à trier et formater les apprenti·e·s.  
Révolte. Journal apprenti, n° 2, Genève, mars 1973, p. 5.

de lui à la fois un élève et un producteur à bon marché»<sup>32</sup>. Parmi les nombreux exemples, *Apprenti en lutte* évoque ces «apprentis mécaniciens» qui, faute de temps pour se former, suivent des cours du soir qui «doivent être payés par les apprentis eux-mêmes»<sup>33</sup>. Ils insistent également sur le «salaire dérisoire que nous touchons»<sup>34</sup>, alors qu'une partie des frais de formation et d'outillages sont assumés par l'apprenti·e dont le travail profite au patron. Certain·e·s apprenti·e·s doivent «payer leurs erreurs», parfois verser une caution au patron<sup>35</sup>, ce à quoi s'ajoutent des frais de formation<sup>36</sup>. Il en va aussi des prix exagérés des menus à la cantine du CEPIA où «on voit beaucoup [d'apprenti·e·s] devoir se contenter de l'assiette de frites»<sup>37</sup>.

<sup>32</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *op. cit.*, p. 11.

<sup>33</sup> *Apprenti en lutte*, n° 5, Genève, juin 1977, p. 3.

<sup>34</sup> *Apprenti en lutte*, n° 6, Genève, octobre-novembre 1977, p. 2.

<sup>35</sup> *L'Etoupe*, Lausanne, [197?], p. 9.

<sup>36</sup> *Apprenti en lutte*, n° 6, Genève, octobre-novembre 1977, p. 5.

<sup>37</sup> *Apprenti en lutte*, n° 1, Genève, novembre 1975, p. 4.

En outre, les apprenti·e·s cumulent de longues heures de travail puisqu'on « fait tous en moyenne une semaine de 45 heures, ce qui est sacrément plus important qu'en Angleterre, en France, etc. »<sup>38</sup>. Les groupes tessinois soulignent à ce propos les conséquences sur la santé mentale et physique car, en « pleine croissance », les apprentis sont « obligés de faire les mêmes heures que les ouvriers c'est-à-dire 9 heures par jour » en plus des heures le soir consacrées aux cours. Avec des conséquences sur la santé : fatigue, perte de motivation, isolement, frustration. Car les impératifs de productivité se traduisent par la négligence en matière de sécurité et santé au travail qui « coûterai[ent] beaucoup de fric aux patrons, obligeant entre autres, à des diminutions de rythmes de travail »<sup>39</sup>. D'où la revendication de quatre semaines de vacances, des visites médicales et actions préventives, la nomination d'un inspecteur du travail à plein temps et d'une commission réellement indépendante. Dans son numéro 1 de 1972, *le pied* annonce ainsi que les organisations « de jeunes prolétaires en lutte (Lutte prolétaire à Bienne, Rote Steine à Zurich, Vincermo à Lugano, Comité d'action apprentis à Lausanne, Luta à Genève) proclament leurs revendications communes », à savoir 800 francs par mois pour toutes et tous, 36 heures de travail par semaine, 6 semaines de vacances et une demi-journée libre par semaine « pour déterminer nous-mêmes notre formation »<sup>40</sup>.

Quant aux commissaires d'apprentissage, salarié·e·s des organisations professionnelles, le CLP dénonce leur absence de neutralité, car elles et ils seraient « imprégnés de conceptions corporatistes et d'esprit de conciliation » qui permettent « aux patrons » de garder la mainmise sur le contrôle des abus<sup>41</sup>. Un exemple des nombreux abus de pouvoir est l'impossibilité pour certain·e·s apprenti·e·s de prendre leurs vacances quand ils ou elles le souhaitent<sup>42</sup>. *L'Étoupe* en déduit que les congés ne sont en réalité pas un « droit », mais un « cadeau au bon vouloir du patron »<sup>43</sup>. Pour tenir les apprenti·e·s, les entreprises recourent souvent à la « punition-récompense », à « la carotte et au bâton », et au « chantage aux notes » du type « travail et bonnes notes contre primes »<sup>44</sup> ou

<sup>38</sup> *Idem*, p. 5.

<sup>39</sup> *le pied*, n° 4, Genève, mars 1973, p. 12.

<sup>40</sup> *le pied*, n° 1, Genève, [1972], p. 2.

<sup>41</sup> Centre de liaison politique et Conférence de Berne, *L'apprentissage et la crise*, Genève, novembre 1975, p. 3.

<sup>42</sup> *L'Étoupe*, Lausanne, [197?], p. 11.

<sup>43</sup> *Idem*, p. 12.

<sup>44</sup> *Apprentis en lutte*, n° 6, Genève, octobre-novembre 1977, p. 3.



Cortège du 1<sup>er</sup> Mai 1976 à Genève. *Apprentis en lutte*, n° 2, Genève, juin 1976, p. 8.

résultats contre autorisation de participer au camp de ski de l'EPIA (limité à 150 personnes). Cela montre que l'apprenti·e doit apprendre à se défendre, en «particulier au début de son apprentissage [...]», on ne connaît pas grand-chose et les patrons cherchent souvent à profiter»<sup>45</sup>. C'est pourquoi les apprenti·e·s «doivent s'unir et lutter ensemble».

Enfin, le contenu et les modalités de la formation sont fixés selon les besoins édictés par les organisations professionnelles. Les nombreux extraits des prises de position des organisations patronales et de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) démontrent, au fil des articles, le cadrage économique de la formation professionnelle. Alors que les groupes apprentis partent «toujours de l'injustice et de l'exploitation que nous ressentons, et d'une volonté d'agir pour transformer nos conditions [...]», les documents et les réformes proposées par les patrons ou les services de l'État s'inquiètent de cette dévalorisation, qui est dangereuse pour l'économie (= pour leur profit), et se préoccupent uniquement d'adapter l'apprentissage “aux nouveaux besoins de l'économie”»<sup>46</sup>. Dépourvu·e·s du «droit à la formation», les jeunes travailleurs et travailleuses subissent

<sup>45</sup> *Apprentis en lutte*, n° 5, Genève, juin 1977, p. 8.

<sup>46</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *op. cit.*, p. 3.

la conjoncture de crise qui s'installe dès 1974-1975<sup>47</sup>. Et en cas de crise vient «le chômage après l'apprentissage»<sup>48</sup>.

### *Le rejet de l'inculcation de l'idéologie patronale*

Un deuxième ensemble de critiques porte sur la dépossession politique et culturelle des apprenti·e·s condamné·e·s à se taire et à produire. En effet, ces groupes dénoncent la vision de l'OFIAMT selon laquelle les jeunes, selon leur «don» et «facilité scolaire», sont «placés aujourd'hui devant une alternative dont les termes sont le travail (apprentissage), d'une part, ou la culture (études secondaires) d'autre part»<sup>49</sup>. À lire les critères d'évaluation dont les grilles sont analysées dans plusieurs articles, l'objectif consiste à former des apprentices et apprentis productifs («rapide», «appliqué», «fiable») et dociles («à l'heure», «respectueux»), et non d'en faire des citoyen·ne·s critiques et autonomes<sup>50</sup>.

Plusieurs articles analysent les propos de l'Office d'orientation et du journal *L'Apprenti suisse*. Ils dénoncent l'inculcation de la vision patronale de la formation professionnelle. On y trouve ainsi «un petit article qui fait l'éloge chaleureux de la Paix du Travail» et des descriptions mensongères de la formation<sup>51</sup>. Par exemple, la «coiffeuse» aurait le «privilège, le lundi matin, de dormir en pensant à tous ceux qui reprennent leur travail», tandis que l'horticulteur a la «chance» de vivre «dans une ambiance naturelle» bénéfique pour «son état physique et psychique»<sup>52</sup>. Pour *L'Étoupe*, *L'Apprenti suisse* ne questionne en rien la nature des rapports de travail, faisant plutôt en sorte «d'intégrer les apprentis dans le système d'exploitation» par une véritable «intoxication idéologique»<sup>53</sup>. Il en va ainsi de propos qui stigmatisent les travailleurs étrangers tels que «l'Italien [qui] est un fruit du soleil, il est indiscipliné», ou encore des commentaires élogieux sur la nouvelle LFPr présentée comme un exemple de «participation» des apprenti·e·s à leur destin professionnel, et ce non sans contradiction avec le fait que l'OFIAMT se «réserve l'approbation» des règlements pour effacer les «différences» entre cantons et professions<sup>54</sup>.

<sup>47</sup> Centre de liaison politique, *op. cit.*

<sup>48</sup> *Apprentis en lutte*, n° spécial, Genève, [1975], p. 3.

<sup>49</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *op. cit.*, p. 3.

<sup>50</sup> *Révolte. Journal apprenti*, n° 2, Genève, mars 1973.

<sup>51</sup> *Apprentis en lutte*, n° 5, Genève, juin 1977, p. 5.

<sup>52</sup> *Apprentis en lutte*, n° 6, Genève, octobre-novembre 1977, p. 5.

<sup>53</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *op. cit.*, p 4.

<sup>54</sup> *L'Étoupe*, pp. 4-5.

Dans les écoles professionnelles, les cours d'éducation civique présentent la démocratie comme le triomphe de l'intérêt général, mais «nous pensons que l'intérêt général n'existe pas, il y a d'un côté les intérêts de la minorité, les intérêts de la bourgeoisie, des patrons, et de l'autre côté les intérêts de la classe ouvrière et de tout le peuple»<sup>55</sup>. *Apprentis en lutte* montre que les acteurs de la formation ne cessent d'individualiser les problèmes collectifs et les destins sociaux, par exemple quand on «nous dit que le chômage, vous n'avez pas à vous en faire, de toute façon les meilleurs auront toujours du boulot»<sup>56</sup>. Pour *Révolte*, c'est là aussi un produit de la multiplication de filières «spécialisées» à faible niveau d'exigence qui divise le groupe ouvrier et accentue la hiérarchie infra-ouvrière<sup>57</sup>.

De manière plus générale, les groupes apprentis pointent du doigt l'absence de «contrôle démocratique» sur la formation, notamment en raison de la centralisation de sa régulation au niveau fédéral sur la base des propositions des organisations patronales<sup>58</sup>. En effet, la formation est entièrement réglée, «organisée, dirigée, contrôlée» par les organisations patronales et l'OFIAMT<sup>59</sup> qui dépossèdent les apprenti·e·s du droit à participer à la définition et au contenu de leur formation. À ce propos, le mouvement apprenti tessinois revendique «une formation critique (...) y compris la dimension sociale et politique», un «droit à la parole», une «formation ouvrière» pour «être reliés à notre histoire, qui est avant tout l'histoire ouvrière», une «formation concrète qui nous apprenne à réfléchir sur nos conditions de vie d'apprentis»<sup>60</sup>. Ils exigent un renforcement de la formation technique et théorique, une véritable formation à la vie sociale et politique plutôt qu'une formation «au service du "pouvoir économique" qui lie ainsi les jeunes au pouvoir établi».

### *Le refus du patriarcat et de la répression des corps*

Un troisième type de critique dénonce le patriarcat et la répression du plaisir et des corps subis par les apprenti·e·s, destinés à devenir une force de travail docile et malléable. *Le pied* évoque la succession

<sup>55</sup> *Apprentis en lutte*, n° 5, Genève, juin 1977, p. 4.

<sup>56</sup> *Apprentis en lutte*, n° 1, Genève, novembre 1975, p. 7.

<sup>57</sup> *Apprentis en lutte*, n° spécial, Genève, [1975], p. 4; *Révolte. Journal apprenti*, n° 1, Genève, février 1973, p. 6.

<sup>58</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *op. cit.*

<sup>59</sup> *L'Étoupe*, Lausanne, [197?], p. 2.

<sup>60</sup> Jeunesse ouvrière chrétienne, *op. cit.*, p. 19.

des figures paternelles et autoritaires de domination dans les sphères de l'existence tout au long de la vie<sup>61</sup>. Ce paternalisme prend parfois des formes insidieuses lorsque des entreprises comme Bobst organisent des camps de vacances pour les apprenti·e·s<sup>62</sup>. Pour *Révolte*, l'ordre «que nous trouvons dans notre famille c'est-à-dire la place de chef que tient notre père, nous la retrouvons dans notre lieu de travail. N'obéissons-nous pas au patron comme à notre père?»<sup>63</sup>. Le journal en appelle à refuser l'idéologie militariste auquel prépare le style «pédagogique» en milieu scolaire et professionnel : «école, apprentissage, armée, usine, une suite logique». D'où l'invitation à suivre des cours antimilitaristes<sup>64</sup>. Et si le Groupe unitaire jeunes travailleurs reconnaît que les écoles professionnelles sont un «progrès par rapport à l'apprentissage auprès du patron», elles se sont pas moins transformées «en fabriques d'ouvriers bien sages, c'est-à-dire productifs»<sup>65</sup>.

Cette docilité passe également par la répression du désir. Les groupes apprentis critiquent à cet égard la morale puritaire du journal *L'Apprenti suisse*, qui entre mai 1970 et juin 1973 consacre à la sexualité une rubrique animée par la doctoresse Burgermeister<sup>66</sup>. En écho à cette rubrique, le quatrième numéro du *pied* dénonce un rapport à la sexualité empreint de conservatisme religieux. Dans ce régime patriarcal, le corps sert avant tout à la reproduction de la force de travail. L'amour et la sexualité s'inscrivent dans le modèle d'une relation de «fidélité» dans le cadre du mariage, et non de l'exploration du corps et du plaisir dans le cadre d'une relation libre.

Le numéro intitulé «apprenons à faire l'amour» saisi par les autorités pour outrage à la morale<sup>67</sup> reproduit un tract du Dr Carpentier distribué dans les lycées en France par le Comité d'action pour la

---

<sup>61</sup> *le pied*, n° 4, Genève, mars 1973, p. 6.

<sup>62</sup> *L'Étoupe*, Lausanne, [197?], p. 11.

<sup>63</sup> *Révolte. Journal apprenti*, n° 2, Genève, mars 1973, p. 7.

<sup>64</sup> *Révolte. Journal apprenti*, n° 4, Genève, octobre 1973, p. 8.

<sup>65</sup> Groupe unitaire jeunes travailleurs. *Plateforme*, Genève, automne 1971, p. 4.

<sup>66</sup> La rubrique «Un médecin vous parle...» s'inscrit dans une politique de «responsabilité individuelle» de la sexualité et du planning familial (explication des diverses méthodes contraceptives), sans pour autant mettre un terme au cadrage social et moral de la sexualité exigeant des individus qu'ils se prennent en main par devoir envers la société. Voir Sylvie Burgnard, *Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970*, thèse de doctorat, Université de Genève, 2012.

<sup>67</sup> *le pied*, n° 5, Genève, juin 1973, p. 6.

libération de la sexualité<sup>68</sup>. En s'y référant, *le pied* veut en finir avec le sexism et «les idées fausses (jalouse, droit sur l'autre, relations exclusives entre deux personnes)» qui répriment un corps qu'il faut «discipliner pour le mettre au service de la société capitaliste»<sup>69</sup>. Et lorsque «l'éducation sexuelle» est abordée à l'école, «nous avons droit à une leçon technique et anatomique sur les organes sexuels, pas une leçon sur la manière de s'en servir et sur le plaisir»<sup>70</sup>.

La «répression» passe ainsi par «la sexualité qu'il faut discipliner, mettre au service de la société capitaliste»<sup>71</sup>. Dans ce capitalisme de consommation, les individus ne trouvent leur plaisir plus que dans «ce qui s'achète». Le couple souffrance et travail s'est imposé dans les esprits comme allant de soi, puisque désormais «travail et plaisir font deux»<sup>72</sup>. Le thème est repris par *Révolte*, «Apprenti, qui parle de notre sexualité?», pour qui le refoulement et la censure du désir *per se* participent de la répression des corps mis au service de la hiérarchie et du travail<sup>73</sup>.

#### *Le refus d'un travail au service d'une société de consommation de masse*

Un quatrième et dernier axe concerne le sens du travail dans la société capitaliste moderne. Pour *L'Étoupe*, les apprenti·e·s deviennent des producteurs-consommateurs de «camelote»<sup>74</sup>. Ce qui conduit ces groupes à plaider le «refus du travail» tel que «la société capitaliste le conçoit, c'est-à-dire régi par une seule loi, celle du profit!»<sup>75</sup>. Cette loi est celle d'un système de production-consommation «nuisible et inutile» qui «abrutit» le ou la salariée en lui volant un temps précieux pour s'instruire, se politiser, et jouir des plaisirs de la vie<sup>76</sup>.

### **Fin et suite des mouvements apprenti·e·s**

À partir de 1976, on perd la trace de ces mouvements apprentis. On les retrouve toutefois au sein du mouvement Lôzane bouge! qui

<sup>68</sup> À ce titre, les groupes apprentis participent à la «politisation du sexe» par le recours notamment à la psychanalyse (frustration, tabous, répression, etc.). Ludivine Bantigny, «Quelle "révolution" sexuelle? Les politisations du sexe dans les années post-68», *L'Homme & la Société*, vol. 189-190, n° 3-4, 2013, pp. 15-34.

<sup>69</sup> *le pied*, n° 4, Genève, mars 1973, p. 4.

<sup>70</sup> *Idem*.

<sup>71</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>72</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>73</sup> *Révolte. Journal apprenti*, n° 1, Genève, février 1973, pp. 4-5.

<sup>74</sup> *L'Étoupe*, p. 1.

<sup>75</sup> *Apprentis en lutte*, n° 4, Genève, mars 1977, p. 2.

<sup>76</sup> *le pied*, n° 5, Genève, juin 1973, p. 2.

rassemble environ 300 jeunes, parmi lesquel·le·s des écoliers et éco-lières, étudiant·e·s, apprenti·e·s, jeunes travailleurs et travailleuses. Les apprenti·e·s constituent l'un des sujets spécifiques des journaux du mouvement : *Secousse sismique*, *Lobotomie* et *À bout portant*. Une étude approfondie permettrait de déterminer dans quelle mesure ces revendications sont portées par des apprenti·e·s avec ou sans le soutien de militant·e·s de la gauche radicale. Les critères et revendications s'inscrivent dans la continuité des journaux examinés précédemment. Ainsi, le journal *À bout portant* fait « le choix de dénoncer les conditions de vie et de travail des apprentis », notamment le « droit aux engueulades », la médiocrité des cours de culture générale des écoles professionnelles ou encore l'absence de « pédagogie des profs »<sup>77</sup>. L'augmentation des salaires et des semaines de vacances font aussi partie des revendications, mais s'inscrit dans le cadre d'une critique plus générale du statut subalterne des apprenti·e·s « toujours dominés par une entreprise, une école, par un patron, un directeur, par un petit chef, un prof »<sup>78</sup>. Les injonctions qui pèsent sur les apprenti·e·s « priés de se taire et d'obéir » reflètent le système de valeur dominant du monde des adultes : un système de travail-consommation dans lequel la « carrière » est érigée « en Dieu » qui condamne au « métro, boulot, dodo ».

Combien ces mouvements ont-ils mobilisé d'apprenti·e·s ? Le journal *le pied* évoque la « trentaine de copains » impliqués dans une action de distribution de tracts durant un meeting de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH)<sup>79</sup>. *Apprentis en lutte* signale la présence de « 60 à 80 apprentis » présents sous la bannière du Groupe apprentis en lutte (GAL) lors du cortège du 1<sup>er</sup> mai 1975<sup>80</sup>. Le groupe serait « composé exclusivement d'apprentis » et bénéficierait du soutien « d'amis du GAL, (...) principalement des jeunes, collégiens, étudiants, etc. »<sup>81</sup>. Ces groupes mobilisent ainsi une minorité d'apprenti·e·s. Leur mérite est de poser des questions de fond – plus que jamais d'actualité – sur le système de formation professionnelle. Ne serait-ce que celle des incidences du double statut des apprenti·e·s sur leur condition de formation et de travail, ou encore la faible transmission de l'héritage des luttes ouvrières.

<sup>77</sup> *À bout portant*, Lausanne, [1982], p. 4.

<sup>78</sup> *À bout portant*, n° 2, Lausanne, [1981], p. 2.

<sup>79</sup> *le pied*, n° 5, Genève, juin 1973, p. 7.

<sup>80</sup> *Apprentis en lutte*, n° spécial, Genève, [1975], p. 1.

<sup>81</sup> *Apprentis en lutte*, n° 4, Genève, mars 1977, p. 8.